

30 septembre 2004

**Déclaration de S.E. M. Jean Ping,  
Président de la 59ème Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion de la clôture du débat général**

Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences, distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Nous voici parvenus au terme du débat général de la 59ème session de l'Assemblée générale.

Tout au long des deux semaines écoulées, les dirigeants de nos Nations respectives ont exprimé leurs vues sur les grandes questions qui préoccupent notre monde.

Au moment où je dresse ce bilan préliminaire, nombreux d'entre eux ont déjà rejoint leur pays. Cependant, l'écho de leurs propos et de leurs orientations résonne encore.

J'ai particulièrement été frappé par la force des idées exprimées et ne doute pas qu'elles continueront à inspirer et à guider la suite de nos travaux. J'ai également été sensible à l'élan de solidarité qui s'est manifesté pour s'attaquer collectivement aux menaces et aux défis qui se posent à l'humanité.

En marge de notre débat, il m'a été donné de m'entretenir avec un grand nombre de hauts dirigeants et représentants d'Etats membres. Ces entretiens ont confirmé la volonté de nos dirigeants de renforcer le rôle et l'autorité de l'Assemblée générale et leur attachement au multilatéralisme, fondement des buts et objectifs poursuivis par l'Organisation des Nations Unies.

Sans aucun doute, aurions-nous besoin d'ancrer davantage notre action dans l'esprit de la Charte, pour y tirer force et légitimité. A cet égard, l'invitation du Secrétaire général à promouvoir l'état de droit et le renforcement du rôle de l'ONU, qui demeure « l'indispensable maison commune de la famille humaine toute entière », devrait aussi être une source d'inspiration tout au long de la présente session.

Excellences, distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

190 des 191 Etats membres des Nations Unies et 2 observateurs se sont exprimés au cours de notre débat. Parmi les Etats membres, 81 étaient représentés au niveau de Chef d'Etat et de gouvernement.

Sur les 190 discours prononcés, 121 ont abordé la question de la réforme des Nations Unies, soulignant à la fois les progrès réalisés et le chemin qui reste à parcourir. Un grand nombre de ces déclarations ont même été ponctuées de propositions spécifiques qui nous exhortent à poursuivre l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité de notre Organisation.

Une large majorité des dirigeants du monde ont mis un accent particulier sur la réforme du système des Nations Unies, notamment celle du Conseil de sécurité, la revitalisation de l'Assemblée générale et la nécessité d'avancer vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nos dirigeants ont marqué leur intérêt pour le rapport attendu du travail du groupe d'éminentes personnalités nommées par le Secrétaire général, en vue d'examiner les menaces à la paix et à la sécurité internationales et les mesures collectives qui peuvent contribuer à les surmonter.

De toutes ces questions, la réforme du Conseil de sécurité est celle qui a suscité le plus grand nombre d'avis et de commentaires.

En effet, 140 Etats membres se sont prononcés sur cette question.

- Une majorité a indiqué sa préférence pour l'élargissement des deux catégories de membres ;
- D'autres souhaitent seulement l'élargissement de la catégorie des membres non permanents ;
- Et d'autres encore seraient prêts à accepter la réforme du Conseil de sécurité quelle qu'en soit l'option retenue.

Au regard de l'importance que nos dirigeants accordent à la réforme du Conseil de sécurité, je serai particulièrement attentif aux efforts qu'il nous faudra encore déployer pour parvenir à un consensus dans le traitement de cette question.

La revitalisation des travaux de l'Assemblée générale a également été un sujet de grande préoccupation pour la plupart des Etats membres, qui se sont félicités des progrès accomplis pendant la 58ème session. Ils ont souligné la nécessité de mettre en œuvre les recommandations déjà adoptées à ce sujet et de poursuivre ce processus.

Dans cette optique, je m'attacherai à travailler en étroite collaboration avec les autres membres du Bureau.

Je profite de cette occasion pour vous informer que cet après-midi même, les Présidents du Conseil de sécurité et de l'ECOSOC et moi-même allons nous rencontrer, dans le but de

renforcer la coopération, la coordination et la complémentarité des programmes de travail de ces trois organes principaux, conformément aux responsabilités qui leur sont assignées par la Charte et ce, en application de nos résolutions antérieures sur la revitalisation de nos travaux.

Dans ce même esprit, je me propose de tenir des réunions similaires au cours des prochains mois et compte sur la coopération et la disponibilité continues de mes homologues du Conseil de sécurité et de l'ECOSOC.

S'agissant des objectifs de la Déclaration du Millénaire, les Etats membres ont déploré la lenteur des progrès dans la réalisation des objectifs de développement fixés à l'horizon 2015 et ont marqué leur grand intérêt pour le Sommet de 2005.

J'en appelle à la coopération de l'Assemblée pour assurer une bonne préparation de ce Sommet.

Excellences, distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez moi de saisir cette occasion pour lancer de nouveau un appel pressant à l'ensemble des Etats membres, afin qu'individuellement et collectivement nous redoublions d'efforts en vue de combler les manquements observés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La fatalité ici serait de ne pas agir.

De même, les débats ont fait apparaître la nécessité de se pencher sur la condition des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement, au regard de leur vulnérabilité économique, sociale et climatique.

Un grand nombre de représentants ont préconisé que des politiques plus équitables soient instaurées au bénéfice de la croissance économique des pays en développement, dans le but de mieux les intégrer dans l'économie mondiale.

Un accent tout particulier a été mis sur la situation de l'Afrique et la nécessité de soutenir le NEPAD.

Préoccupée par la dégradation de l'environnement, l'Assemblée a appelé l'attention sur la nécessité de prendre les mesures correctives, en insistant sur la ratification du Protocole de Kyoto.

Nos dirigeants ont également préconisé la nécessité de renforcer la paix et la sécurité internationales, à travers notamment le combat contre le phénomène du terrorisme, le renforcement des moyens de prévention et de lutte contre la recrudescence des crises et des conflits armés et le contrôle de la prolifération des armes de destruction massive et du trafic des armes légères et de petit calibre.

Presque tous les orateurs ont exprimé leur préoccupation face à la situation qui prévaut en Iraq et ont demandé à l'Organisation des Nations Unies d'aider autant que faire se peut le peuple iraquien à reconstruire son pays.

Les États Membres continuent de considérer que la feuille de route est la seule marche à suivre pour stabiliser la situation au Moyen-Orient.

La réunion du Quatuor qui s'est tenue le 22 septembre en marge du débat général donnera, je l'espère, un nouvel élan au processus de paix.

La situation en Afrique, notamment les conflits au Darfour et dans la région des Grands Lacs, a suscité une préoccupation particulière.

Excellences, distingués Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Ces orientations exprimées par nos dirigeants dessinent le cadre dans lequel se dérouleront les travaux de la présente session. Une session charnière, comme je l'avais déjà indiqué, à laquelle incombe la lourde responsabilité de préparer les grands événements qui marqueront, l'année prochaine, le soixantième anniversaire de notre organisation.

Je sais pouvoir compter sur votre coopération et votre appui, afin que nous puissions, ensemble, mener à bien les travaux de la présente session.

Je vous remercie.